ORDRE DES ARCHITECTES

Conseil national

Le Président

Paris, le 23 mars 2012

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
55 et 57, rue
du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

0003258

Nous avons écrit solennellement le 27 février dernier, avec le Syndicat de l'Architecture et l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes au Premier Ministre, pour lui demander de renoncer à la publication du projet de décret remettant en cause, sur intervention des constructeurs de maisons individuelles, l'équilibre fragile de la loi sur l'architecture de 1977.

Plus de 17.600 (dix sept mille six cent !) architectes sur les quelques 30 000 que compte notre profession ont déjà signé en moins de 10 jours un appel en ce sens !

En agissant comme il s'apprête à le faire aujourd'hui, votre gouvernement s'afficherait clairement du côté des lobbies et des puissances d'argent, face aux exigences culturelles de nos concitoyens et des générations futures.

A l'heure où les citoyens vont devoir apprécier la valeur des engagements des candidats à la présidence de la République, faut-il vous rappeler qu'en septembre 2007, vous vous engagiez sur l'architecture en disant « il nous faut promouvoir l'exigence architecturale auprès des acheteurs, des promoteurs et des maires. Nous démontrerons ainsi que l'innovation et la créativité ne sont pas réservés à une élite mais accessible à l'ensemble de la population ».

C'est au nom de cet engagement que les conseillers nationaux et l'ensemble des Présidents des conseils régionaux de l'Ordre des architectes réunis ce jour, vous réitèrent leur demande de retrait de ce projet de décret.

A défaut d'être entendus, nous appellerons l'ensemble des architectes à en tirer les conséquences.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Lionel CARLI

Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
BP 154
75755 Paris cedex 15

Tel. +33(0) 1 56 58 67 00
Fax +33(0) 1 56 58 67 01

www.architectes.org

ORDRE DES ARCHITECTES

Conseil national

Le Président

Paris, le 23 mars 2012

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

005257

Nous vous avons écrit solennellement le 27 février dernier, avec le Syndicat de l'Architecture et l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, pour vous demander de renoncer à la publication du projet de décret remettant en cause, sur intervention des constructeurs de maisons individuelles, l'équilibre fragile de la loi sur l'architecture de 1977.

Plus de 17.600 (dix sept mille six cent !) architectes sur les quelques 30 000 que compte notre profession ont déjà signé en moins de 10 jours un appel en ce sens !

En agissant comme il s'apprête à le faire aujourd'hui, votre gouvernement s'afficherait clairement du côté des lobbies et des puissances d'argent, face aux exigences culturelles de nos concitoyens et des générations futures.

A l'heure où les citoyens vont devoir apprécier la valeur des engagements des candidats à la présidence de la République, faut-il vous rappeler qu'en septembre 2007, Nicolas Sarkozy s'engageait sur l'architecture en disant « il nous faut promouvoir l'exigence architecturale auprès des acheteurs, des promoteurs et des maires. Nous démontrerons ainsi que l'innovation et la créativité ne sont pas réservés à une élite mais accessible à l'ensemble de la population ».

C'est au nom de cet engagement que les conseillers nationaux et l'ensemble des Présidents des conseils régionaux de l'Ordre des architectes réunis ce jour, vous réitèrent leur demande de retrait de ce projet de décret.

A défaut d'être entendus, nous appellerons l'ensemble des architectes à en tirer les conséquences.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Lionel CARLI

Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
BP 154
75755 Paris cedex 15

Tel. +33(0) 1 56 58 67 00
Fax +33(0) 1 56 58 67 01

www.architectes.org